



Du bon usage des IA & éthique

Décrypter et poser le cadre dans ma pratique professionnelle

Durée : 1 jour soit 7 heures

Thématique(s) : Eco-conception, Gouvernance, IA, Intelligence collective, Ressources

Date : 23 et 25 novembre 2026 (après-midis)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : Aura **HERNANDEZ**, Psychologue sociale (Nunaat) | **Hélène LUDMANN**, Consultante et experte DDQE, co-gérante (Scop les 2 rives) |

Pascal MARTINEZ, Expert IA (AI EDGE, Solutions d'IA souveraines) |

François Frédéric MULLER, Architecte (MULLER + WILHELM Architectes) |

Céline ROOS, Consultante et experte DDQE, co-gérante (Scop les 2 rives) |

Philippe RULLIER, Avocat en droit construction et immobilier (LexCausa avocats)

La Scop les 2 Rives propose cette nouvelle formation en faisant le constat que l'irruption massive des IA dans nos quotidiens professionnels doit amener chacun.e à se positionner sur ses usages, de façon éclairée et explicite.

Cette formation iconoclaste a été conçue avec une équipe pédagogique pluridisciplinaire, - expert IA, avocat, architecte & enseignant, psychologue sociale -, pour les métiers de la conception.

Pour appréhender les impacts de l'usage des IA, collectivement et dans la pratique professionnelle, en portant un regard structurel sur ces nouveaux outils, et se positionner en gardant en ligne de mire, l'humain, la soutenabilité écologique et la créativité.

En mode atelier autour du questionnement : Comment construire un boussole d'usage (ou de non-usage) des IA dans ma pratique ?

Programme de formation

Tour de table

IA : de quoi parle-t-on ?

Les révolutions du numérique dans les métiers de la conception
Fonctionnement et développement des IA

Qu'est-ce qu'implique l'usage des IA dans nos structures ?

Impacts écologiques et sociaux
Quelle viabilité économique ?
Impacts et responsabilités dans le monde du travail : l'apport des sciences sociales
L'éducation aux IA et sens critique : garder l'humain au centre

Les IA dans les métiers de la conception

Ecologie, architecture et IA
La revalorisation des savoir-faire en jeu dans les métiers de la conception

Bonnes pratiques : si IA il y a, quel type privilégier ?

Qualité des contenus générés par IA : IA générative VS IA vertical métier, IA généraliste Cloud VS souveraine
Défendre la diversité de l'information, la transparence et la créativité
Atelier : retours d'expériences sur les pratiques

Cadre légal et jurisprudence

Comment sécuriser et protéger sa pratique ?

Atelier en sous-groupes

Poser le cadre : premiers pas vers une feuille de route qui fixe les règles d'usage ou de non-usage des IA dans ma pratique

Se positionner, communiquer et transmettre auprès de ses équipes, de ses partenaires et de ses commanditaires.

Objectifs de formation

- Comprendre les impacts des IA dans nos sociétés et dans les métiers du cadre de vie bâti
- Appréhender les différentes formes et modalités d'IA et leurs implications
- Avoir des clés pour se positionner quant à l'usage et l'éthique des IA dans sa pratique professionnelle
- Construire les bases de sa feuille de route du bon usage des IA dans son agence comme outil de dialogue et de transmission au sein de ses équipes

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

480 € HT soit 576 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 430 € HT (516 € TTC)
- pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 380 € HT (456 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Comment financer ma formation ?

Cette formation est prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

06/07/2026

Contact de la formation

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)